

SICTOM

VELAY PILAT

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
SICTOM VELAY PILAT

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU SICTOM VELAY PILAT SEANCE DU 19 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 19 mars à 18h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM Velay Pilat, légalement convoqués se sont réunis, en mairie à Planfoy, sous la présidence de Monsieur Frédéric GIRODET.

Date de la convocation : le 06 mars 2025

Nombre de membres en exercice : 48

Nombre de membres présents : 25

Nombre de pouvoirs : 1

Présents :

CC Loire Semène : Sébastien ARNAUD (représentant Bernard BOURGIE), Elisabeth MOULIN, Daniel DURIEUX, David RABEYRIN (représentant Nadia ADJERIOU), Christian BLACHON, Bernard COLLIN, Frédéric GIRODET, Joseph BUGNAZET, Elisabeth ROYON

CC des Monts du Pilat : Didier PINOT, Pascal MARTEL, Michel CHARDON, Gilles MANCIER, Jean-Bernard FERNANDEZ, Michel GONNET, Françoise DURIEU, Nicolas JOURJON, Denis THOUMY, Paul THIOLLIERE, Gérard LINOSSIER, Michel MONTEUX, Danielle RANGER, Christian ROUCHOUZE

Haut Pays du Velay Communauté : Nicolas PEYRARD, Chantal POULY (représentant Jean-Michel POINAS)

Absents et ont donné pouvoir :

CC des Monts du Pilat :

Aurélien GRANGE donne pouvoir à Françoise DURIEU

Absents excusés :

CC Loire Semène : Bernard BOURGIE, Fabrice TENDILLE, Patrice FRANC, Nadia ADJERIOU, Anne-Sophie BREYSSE, Guy ESCOFFIER, Edwige ODIN

CC des Monts du Pilat : Sabine PARAT-MANZI, Madjid BRIBI, Emeline RAPAUD, Caroline BERGERE, Françoise LECORNU, Stéphane EXBRAYAT, Lucile KROLL, Philippe LAGNIET, Aurélien GRANGE, Sébastien GEORJON, Jean-Pierre BASTY, Isabelle BAAS, Bernadette CORTIAL, Monique MARQUET, Sébastien LE GRIS, Laurent PEREZ, Mireille TARDY, Raymonde DEYGAS

Haut Pays du Velay Communauté : Jean-Michel POINAS

Participaient également :

Secrétaire de séance : Bernard COLLIN

SICTOM

VELAY PILAT

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
SICTOM VELAY PILAT

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU SICTOM VELAY PILAT

DELIBERATION N° 2025_02_08

Objet : AVENANT N°1 RELATIF AU MARCHÉ DE COLLECTE DU VERRE

VU la décision de bureau n°2023_01_01_BS en date du 15 février 2023 par laquelle le Bureau du SICTOM Velay Pilat autorise Monsieur le Président à renouveler et à signer le marché relatif à la collecte des colonnes de verre ;

CONSIDERANT QUE le titulaire du marché relatif à la collecte des colonnes de verre est la société GUERIN ;

Ce marché a pris effet en date du 01 avril 2023 jusqu'au 31 mars 2026.

En fin d'année 2024, l'entreprise GUERIN a été informée de la fermeture du lieu de vidage à Andrezieux Bouthéon au profit de l'exutoire de St Romain le Puy et ce à compter du 1^{er} janvier 2025.

Ce surcroît de travail et de temps de trajet représente un coût financier conséquent pour l'entreprise.

Après étude et négociation, ce surcoût s'élève à hauteur de 9.5 € HT / tonne.

Un avenant doit donc être conclu afin de modifier :

- Le lieu contractuel de traitement du verre qui devient le site de SIBELCO à Saint Romain-le-Puy ;
- Le tarif avec une augmentation de 9.5 € HT / tonne.

La date d'application de cet avenant est fixée au 1^{er} janvier 2025.

Conformément à l'article R2194-2 du Code de la Commande Publique, Monsieur le Président demande au conseil syndical de l'autoriser à signer cet avenant avec l'entreprise GUERIN.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 avec l'entreprise GUERIN relative à la collecte des colonnes de verre avec une date d'application au 1 janvier 2025 ;
- **PRECISE** que les crédits prévus à cet effet sont inscrits au budget.

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures

A Saint-Just Malmont, pour copie conforme

Le Président,
Frédéric GIRODET

SICTOM VELAY-PILAT
13, route de l'Innovation
Z.I. La Gannasse - La Font du Loup
43240 SAINT JUST MALMONT
Tél. 04 77 35 69 64
email : accueil@sictomvelaypilat.fr